DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de Rennes
MAIRIE
de
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ
Tél. 02.99.55.20.23

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 035-213502511-20260928-D_2026_082-DE

CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le 28 septembre à 20h00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués par voie électronique, individuellement le 22 septembre 2026 conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de VINGT-SEPT en salle du Conseil Municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de Mme Anne-Laure DUVAL, Maire.

Présents : Mme DUVAL Anne-Laure, M COUMAILLEAU Pascal, Mme GUILBERT Maria, M PERAN Emmanuel, Mme BLOT Anne-Sophie, M VASNIER, Mme SENAMAUD Corinne, M FAYE Christian, Mme LEBRETON Nadine, M GENDRON Claude, M RAVAILLER Michel, Mme DANDIN Nathalie, Mme DUPONT Liliane, M PARAVISINI Bruno, Mme HERBEL-DUQUAY Marie-Christine, M AGOYER Rodolphe, M MAUDET-CARRION Richard, Mme MINIER Céline, M FEVRIER Nicolas, Mme PERRIGAULT Stéphanie, Mme CUPIF Angélique, M GUEGAN Sébastien, M ORAIN Damien, M DONVAL Florian, Mme JOUAULT Claire, Mme QUENACH DE QUIVILLIC Amélie, Mme BRUN Christelle formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt-sept,

Secrétaire de séance désigné par l'assemblée : M Péran.

Le procès-verbal de la séance du 06 juillet 2026 est approuvé à l'unanimité.

Délibération 2026-082 – 2026-082 – Finances – Budget assainissement - Adoption Décision Modificative n°1

Afin de pouvoir reverser la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif à l'agence de l'eau, il y a lieu de procéder à une modification des crédits du budget assainissement

VU la délibération n°2026-004 d'adoption du BP 2026 assainissement
VU la délibération n°2026-068 d'adoption du BS 2026 assainissement
VU l'avis de la commission Finances du 15 septembre 2026
CONSIDERANT l'exposé de Mme BLOT, adjointe à la Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ, décide de :
. ADOPTER la décision modificative n°1 du budget assainissement pour l'exercice 2026, arrêté comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-63713 : Redevance performance systèmes assainissement collectif	0.00 €	12 100.00 €		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	12 100.00 €		
D-023 : Virement à la section d'investissement	12 100.00 €	0.00 €		
TOTAL R 023 : Virement à la section d'investissement	12 100.00 €	0.00 €		

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 035-213502511-20260928-D_2026_082-DE

Total FONCTIONNEMENT	12 100.00 €	12 100.00 €	0.00 €	0.00 €

INVESTISSEMENT				
D-2315-13 : Extension des réseaux	12 100.00 €	0.00 €		
TOTAL Opération 13 : Extension des réseaux	12 100.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-021 : Virement de la section de fonctionnement			12 100.00 €	0.00 €
TOTAL 021 : Virement de la section de fonctionnement	12 100.00 €	0.00 €	12 100.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	12 100.00 €	0.00 €	12 100.00 €	0.00 €

Total Général	**-12 100.00 €**	**-12 100.00 €**

. **AUTORISER** Mme la Maire, ou l'un de ses adjoints à, à signer tous les documents relatifs à cette affaire

Le Secrétaire de séance
M Emmanuel PERAN

La Maire
Mme Anne-Laure DUVAL